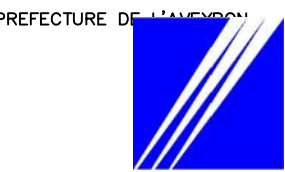


Légende

- Risque Fort
- Risque Fort (Centre Ancien)
- Risque faible (Zone Urbaine)
- Risque faible (Expansion des crues)
- 310.50 Isocotes et cotes
- Limite de la zone étudiée



Echelle 1/5 000



Direction
Départementale
de l'Équipement
Aveyron
Service
des Politiques
Publiques
Bureau
Prévention des Risques
et Environnement

PPR

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES INONDATION BASSIN DU LOT AVAL

COMMUNE DE FLAGNAC

2 - Zonage réglementaire

Prescrit par
Arrêté préfectoral
n° 2002-347-6
du 13-12-2002

Approuvé par
Arrêté préfectoral
n° 2006-348-2
du 14 Décembre 2006

Dossier conforme au dossier annexé
à l'arrêté préfectoral n° 2006-348-2
du 14 Décembre 2006
pour ampliation
Le 20 Déc. 2006
Le Chef du Service des Politiques Publiques

Signé
Bernard MARTIN

Dossier d'approbation

Novembre
2006

